

Chers lycéens et élèves de 3^{ème},

Le samedi 23 mars 2019, vous êtes chaleureusement conviés à la **Soirée du lycée Notre-Dame Providence**, pour vous retrouver dans une ambiance de fête et d'élégance, avec **une animation musicale choisie avec les élèves du Conseil de vie lycéenne**. Tous les bénéfices de cette soirée permettent à l'Apel de participer financièrement à de nombreux projets pour tous les élèves de l'établissement (voyages, sorties, projets solidaires, ...).

Voici les modalités d'inscription, les détails pratiques et les consignes d'usage pour que cette soirée soit à nouveau une réussite :

ÉLÈVES CONVIÉS : à partir de la classe de 3^{ème} jusqu'à la terminale. Les lycéens (élèves de 2^{nde}, 1^{ère}, Terminale) ont la possibilité de venir avec un invité. La participation est fixée à 12€, et comprend l'entrée et une boisson. De plus, une restauration légère et des boissons seront proposées tout au long de la soirée. Les cartons d'entrée seront distribués par votre responsable de division au plus tard le vendredi 22 mars.

ÉLÉGANCE : une tenue habillée est demandée, soignez votre look ! Des photos seront prises par plusieurs lycéens, elles seront ensuite mises à votre disposition gratuitement.

SECURITE: des contrôles d'accès seront réalisés à l'entrée (une pièce d'identité sera exigée). La sortie temporaire n'est pas autorisée pendant la soirée, de 20h à 1h. Toute sortie anticipée d'un mineur, avant minuit, doit être autorisée par les parents dans le bulletin ci-dessous. Sans cet accord signé, la sortie ne sera pas autorisée. Par ailleurs, les parents devront attendre les jeunes à l'extérieur. Enfin, il est rappelé que, pour le bien-être de tous, alcool et tabac sont strictement interdits.

INSCRIPTION : remplissez le coupon ci-dessous et remettez-le signé avec le règlement, sous enveloppe et sans agrafes, dès que possible, **avant le 15 février 2019**, à votre responsable de division. Les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée en fonction des places disponibles (400). Une liste d'attente sera ensuite établie. Une inscription incomplète ne sera pas prise en compte.



M. / Mme Tél. (joignable le soir du 23/03/19):.....
autorise(nt) à participer à la Soirée du lycée du 23 mars 2019 :

NOM : Prénom : Classe : Montant : 12 €

Si invité : NOM : Prénom : Montant : 12 €

L'invité est sous la responsabilité des parents invitants

Règlement **par chèque** à l'ordre : APEL-NDP

Montant total : €

✓ autorise(nt) l'APEL et l'établissement à publier des photos de la soirée dans leurs publications.

✓ a (ont) pris connaissance des modalités indiquées ci-dessus et les accepte(nt).

✓ autorise(nt) son(leur) enfant(s) mineur(s) à quitter le Bal avant minuit : * OUI NON

* rayer la mention inutile

Signature obligatoire :

Réponse impérative avant le 15 février 2019